

KTND	2eme trimestre 2015	2eme trimestre 2016	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016	Au 31/12/2015	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	58 696	64 870	114 130	123 098	234 504	7,86%	8 968
Intérêts	39 860	40 854	79 504	80 034	161 020	0,67%	530
Commissions en produits	11 485	12 130	21 767	23 770	43 731	9,20%	2 003
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	7 351	11 886	12 859	19 294	29 753	50,04%	6 435
2- Charges d'exploitation bancaire	18 562	20 671	36 426	39 591	74 111	8,69%	3 165
Intérêts encourus et charges assimilées	17 483	19 511	34 676	37 551	69 687	8,29%	2 875
Commissions encourues	1 079	1 160	1 750	2 040	4 424	16,57%	290
3- Produit Net Bancaire	40 134	44 199	77 704	83 507	160 393	7,47%	5 803
4- Autres produits d'exploitation	592	802	1 234	1 505	2 813	21,96%	271
5-Charges opératoires, dont :	27 445	26 914	53 916	56 713	109 667	5,19%	2 797
Frais de personnel	18 287	19 363	36 053	38 105	73 347	5,69%	2 052
Charges générales d'exploitation	7 235	7 562	13 951	14 707	28 481	5,42%	756
6- Structure du portefeuille			293 216	397 821	312 945	35,68%	104 605
Portefeuille titres commercial			794	794	794	0,00%	0
Portefeuille Titres d'investissement			292 422	397 027	312 151	35,77%	104 605
7-Encours des crédits à la clientèle			2 379 711	2 589 472	2 381 519	8,81%	209 761
8- Encours de dépôts, dont :			2 053 436	2 256 158	1 958 169	9,87%	202 722
Dépôts à vue			1 076 779	1 221 739	1 075 620	13,46%	144 960
Dépôts d'épargne			567 611	589 340	572 223	3,83%	21 729
9- Emprunts et ressources spéciales			195 646	262 492	274 541	34,17%	66 846
10- Capitaux propres			269 696	283 132	290 119	4,98%	13 436

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 2eme TRIMESTRE 2016

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 209,8 MTND pour atteindre 2 589 MTND, réalisant ainsi une progression de 8,81% par rapport au 30/06/2015.

Les dépôts de la clientèle affichent une progression de 9,87% par rapport au 30/06/2015, avec un encours de 2 256 MTND.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 9 MTND, soit +7,86% par rapport au 30/06/2015.

Les charges d'exploitation ont atteint 39,6 MTND, soit une progression de 8,69% comparativement à la même période 2015.

Le produit net bancaire au terme du second trimestre 2016 est de 83,5 MTND en progression de 7,47% par rapport à fin Juin 2015 avec notamment une progression de 8,6% des commissions nettes.

Les charges opératoires ont augmenté de 5,2% par rapport à la même période de l'exercice 2015 avec un accroissement des frais de personnel (5,69%), et des charges d'exploitation (5,42%).

Les capitaux propres au 30/06/2016 sont présentés après distribution des dividendes de l'exercice 2015.